

CLUD Centre Hospitalier de Fontenay Le Comte

Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) a été créé le 8/10/2002 lors de la Commission Médicale d'Etablissement . Cette structure a remplacé " la cellule douleur " qui existait déjà depuis 2000.

La création du CLUD, s'est inspiré, en grande partie, des recommandations établies par le Collège National des Médecins de la Douleur (juin 1998).

Actuellement, la cellule douleur est composée :

POUR LA DOULEUR AIGUË :

DR MOHAMED G. ZOUAOUI, Praticien Hospitalier - service d'anesthésiologie - DU Douleur en 2000.
Président du CLUD

POUR LA DOULEUR CHRONIQUE :

DR NATHALIE BADEL, Praticien Hospitalier – DIM - DU Douleur en 2002.

AUTRES MEMBRES :

Mr HECTOR , Directeur de l'établissement.

Mme BOBIN NATACHA , Infirmière Correspondante douleur à 50% sur la cellule et 50% sur le service des urgences, démarre son DIU douleur en octobre 2005.

Mme MARIE-JEANNE PIERRE, Directrice des soins infirmiers.

Mme VACHER, IADE Référente douleur.

Mme JALLEAU, IDE Référente douleur.

Mme SACQUEPEE , Pharmacienne.

DR PICAULT, Médecin correspondant soins palliatifs.

DR SAID MEKNACI, Praticien Hospitalier - service urgences/SMUR, DU Douleur en 2002.

DR MUSTAPHA NCIRI, Praticien Hospitalier – Psychiatre.

DR JUCHEREAU , président de la CME.

D'autres personnels de l'établissement vont venir augmenter cette liste prochainement : Un médecin de médecine, une référente IDE ,une référente AIDE SOIGNANTE, un KINESITHERAPEUTE....

Les membres du CLUD se sont réunis une fois cette année car une nouvelle infirmière a pris le poste de correspondante douleur, et d'autres personnes ont quittées l'établissement. L'objectif est de se réunir 3 fois afin d'avoir un suivi sur les différents travaux mis en place.

TRAVAUX MIS EN PLACES :

- Différents protocoles ont été rédigés en 2001 et 2003 : Titration morphine, Conduite à tenir à l'arrivée d'un patient adulte aux urgences....
- Mise en place d'une formation annuelle intra hospitalière sur la douleur destinée aux soignants en 2002.
- Constitution d'un groupe de référentes infirmières en juin 2003 :
 - .Constitution d'une plaquette d'information sur la douleur pour les soignants.
 - .Constitution d'une plaquette d'information sur la douleur pour les patients.
- Constitution d'un groupe de référentes aide soignantes en septembre 2005 : une aide soignante par service : moyens et cours séjours.
- Mise en place d'un livret d'informations sur les douleurs iatrogéniques depuis mai 2005. Ce travail se fait grâce à la participation des référentes infirmières et aide soignantes. Ce livret devrait être terminé en fin d'année.
- Modification concernant la formation intra hospitalière sur la douleur : A compter de 2006, deux formations distinctes seront proposées : Une sera spécifique aux aide soignantes et une aux infirmières.
- Participation à la préparation de la deuxième accréditation.
- Deux audits sont en cours : un concernant l'utilisation d'une plaquette d'information destinée aux patients et mise en place en 2003, un concernant la formation intra hospitalière sur la douleur proposée aux soignants toutes catégories professionnelles confondues.